

Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Division de la communication

Réf: 389f10

Tél. +33 (0)3 88 41 31 93

Fax +33 (0)3 90 21 41 34

Internet: <http://assembly.coe.int>

e-mail: pace.com@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

La Commission permanente de l'APCE se réunit à Skopje

Strasbourg, 12.05.2010 – La Commission permanente (*) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) se réunira le vendredi 21 mai 2010 à Skopje pour examiner les priorités de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », qui assure depuis hier la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, l'organe exécutif de l'Organisation.

Après l'ouverture de la réunion par Mevlüt Çavuşoğlu, Président de l'APCE, et une allocution de bienvenue de Trajko Veljanoski, Président de l'Assemblée de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », la Commission aura un échange de vues avec Antonio Miloshoski, ministre des Affaires étrangères de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », qui présidera le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ces six prochains mois.

Figurent également à l'ordre du jour des rapports sur [le renforcement des mesures à l'encontre des délinquants sexuels](#), [le secteur de l'aviation civile européenne confronté à la crise](#), [l'énergie géothermique comme réponse locale à un problème brûlant](#), et [la pollution sonore et lumineuse](#).

D'autres thèmes débattus seront l'élaboration d'un [code de bonne conduite en matière de partis politiques](#), [l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire comme moyen de préserver la santé des femmes](#), [le renforcement de l'efficacité du droit des traités du Conseil de l'Europe](#), [le projet de troisième protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition](#), et les [dépenses de l'Assemblée parlementaire pour 2011](#).

La réunion de la Commission permanente, qui est ouverte à la presse, se tiendra le vendredi 21 mai à l'Assemblée de la République (Bul. 11, Oktomvri B.B., Skopje), de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Le même jour, Mevlüt Çavuşoğlu, Président de l'APCE, et Trajko Veljanoski, Président de l'Assemblée de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », rencontreront la presse dans les locaux de l'Assemblée (horaire à préciser).

[Projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission permanente](#)

Contact : Nathalie Bargellini, Division de la Communication de l'APCE, port. +33 (0)6 65 40 32 82, e-mail : nathalie.bargellini@coe.int

(*) La Commission permanente, qui agit au nom de l'Assemblée entre les sessions plénières, se compose du Président et des Vice-Président(e)s de l'Assemblée, des Président(e)s de groupes politiques, des Président(e)s de délégations nationales et des Président(e)s de commissions.